

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 32-33 (1964-1965)
Heft: 3

Artikel: Bâtiments ruraux en béton préfabriqué
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

MARS 1964

32^E ANNÉE

NUMÉRO 3

Bâtiments ruraux en béton préfabriqué

Exemple d'une réalisation

Il a déjà souvent été question ici de constructions de halles en béton préfabriqué. Il y a plus de dix ans, dans le «BC» n° 11/12/1952, on avait décrit de telles constructions industrielles et agricoles; d'autres exemples plus récents ont été présentés dans les «BC» n° 3/1958 et 4/1960.

Il y a sept ans, on présentait aussi des exemples français de construction de logements préfabriqués et ce n'est que tout récemment («BC» n° 13/1963) qu'on a pu décrire quelques réalisations suisses dans ce domaine.

Le nouveau mode de construction ayant conquis le domaine des bâtiments industriels où il joue un rôle de régulateur des prix, il va certainement pouvoir bientôt entrer en compétition dans l'érection de logements où les prix évoluent de plus en plus en sa faveur.

Partout où la préfabrication s'est développée, en Suisse et à l'étranger, on l'a vue appliquer premièrement aux halles industrielles et ensuite seulement aux logements auxquels elle paraissait moins convenir en raison de la variété des conceptions et de



Fig. 1 Divers éléments de construction en stock. Au premier plan, dalles pour rigoles à fumier; en arrière, crèches.

leur individualité. Il est donc curieux de constater que chez nous pour les bâtiments agricoles (granges et hangars) ainsi que pour les salles de gymnastique, on en est resté à la construction traditionnelle, bien qu'ils semblent présenter toutes les conditions permettant une application rationnelle de la préfabrication. Les raisons de cette carence sont diverses et n'ont que peu à faire avec des considérations d'économie agricole ou de technique de la construction. On saluera donc avec satisfaction l'initiative d'un exploitant privé qui s'est attaqué à ce problème.

Il s'agit des constructions préfabriquées pour un domaine de 80 ha. Constitué par des acquisitions et des regroupements successifs, il a nécessité une nouvelle conception des aménagements, notamment des bâtiments. A l'instar des constructions industrielles modernes, ceux-ci doivent permettre une exploitation ra-



Fig. 2 Piliers maintenus provisoirement en place par des moyens très simples.

tionnelle à tous égards. Tout a été subordonné à cette seule exigence purement technique. Or on constate que le respect de cette condition ne compromet en rien la beauté des constructions et leur harmonieuse intégration dans le paysage. Au contraire, la preuve est faite, une fois de plus, que le simple respect d'exigences techniques conduit à des édifices entièrement satisfaisant au point de vue esthétique.

Le choix de la nouvelle méthode a aussi été influencé, dans ce cas, par des considérations de délai et de prix. L'entreprise a pu faire une offre ferme acceptable et proposer un délai intéressant.

Les photos présentées incitent à la réflexion! L'individualisme à outrance, si répandu chez nous, ne conduit-il pas à un gaspillage insensé de forces et d'argent quand, par exemple, pour chaque étable on exige d'autres modules de largeur et de profondeur et

4 Fig. 3 Ferme de 13 m de portée. Cet élément de 4,5 t est le plus lourd de tous.



T.F.B.

5 Fig. 4 Montage d'un linteau. La photo montre l'assemblage entre ferme, linteau et paroi d'extrémité.



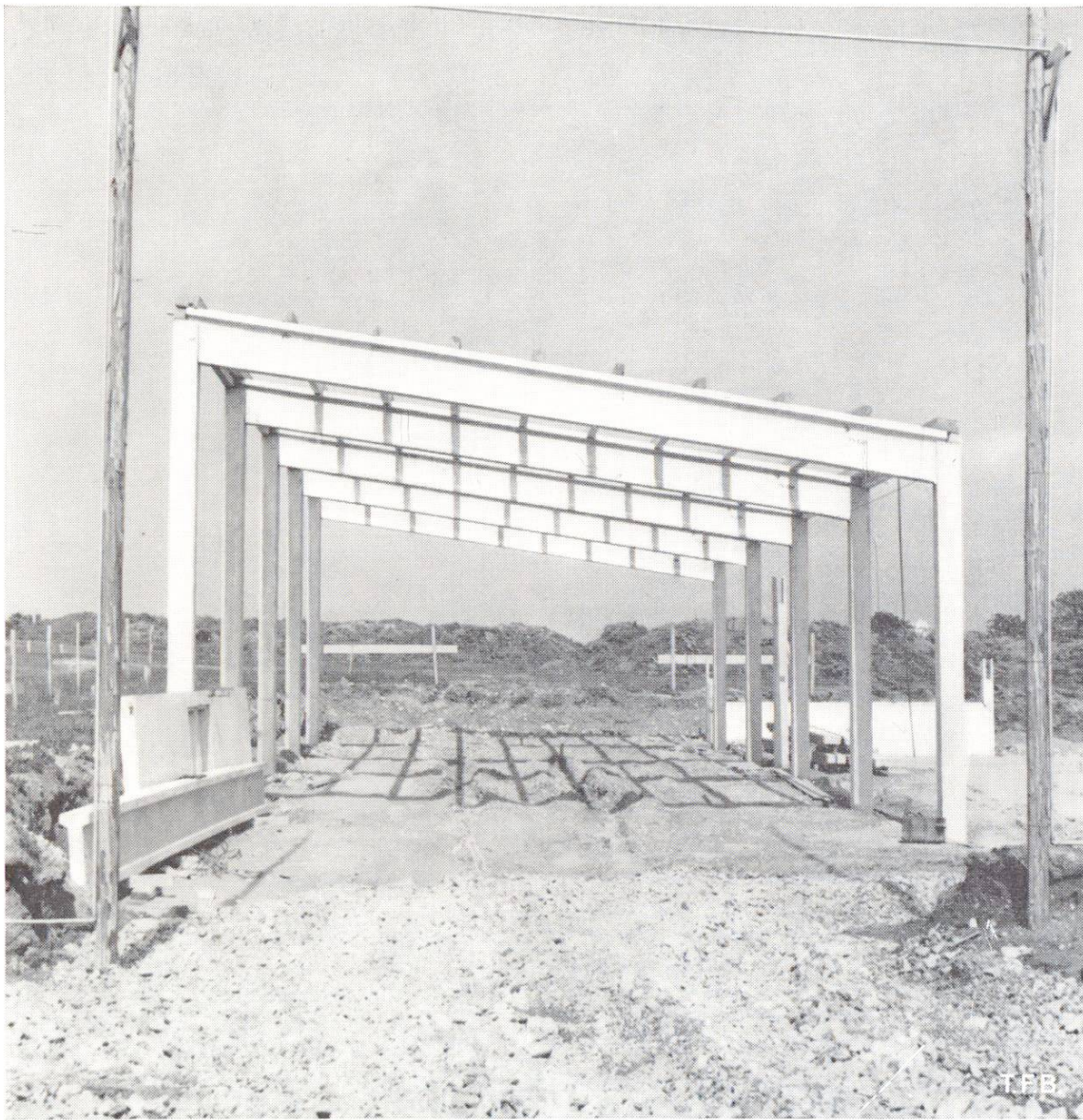


Fig. 5 Petit hangar avec toiture à fermes droites de 9 m de portée.



Fig. 6 Etable pour 70 vaches laitières.

que le propriétaire ou ses conseillers pensent que seules leurs propres expériences peuvent intervenir dans le choix de ces dimensions. Ne devrait-on pas admettre que des constructeurs connus d'équipement pour étables ont, en tant que spécialistes, plus d'expérience que bien des propriétaires de fermes.

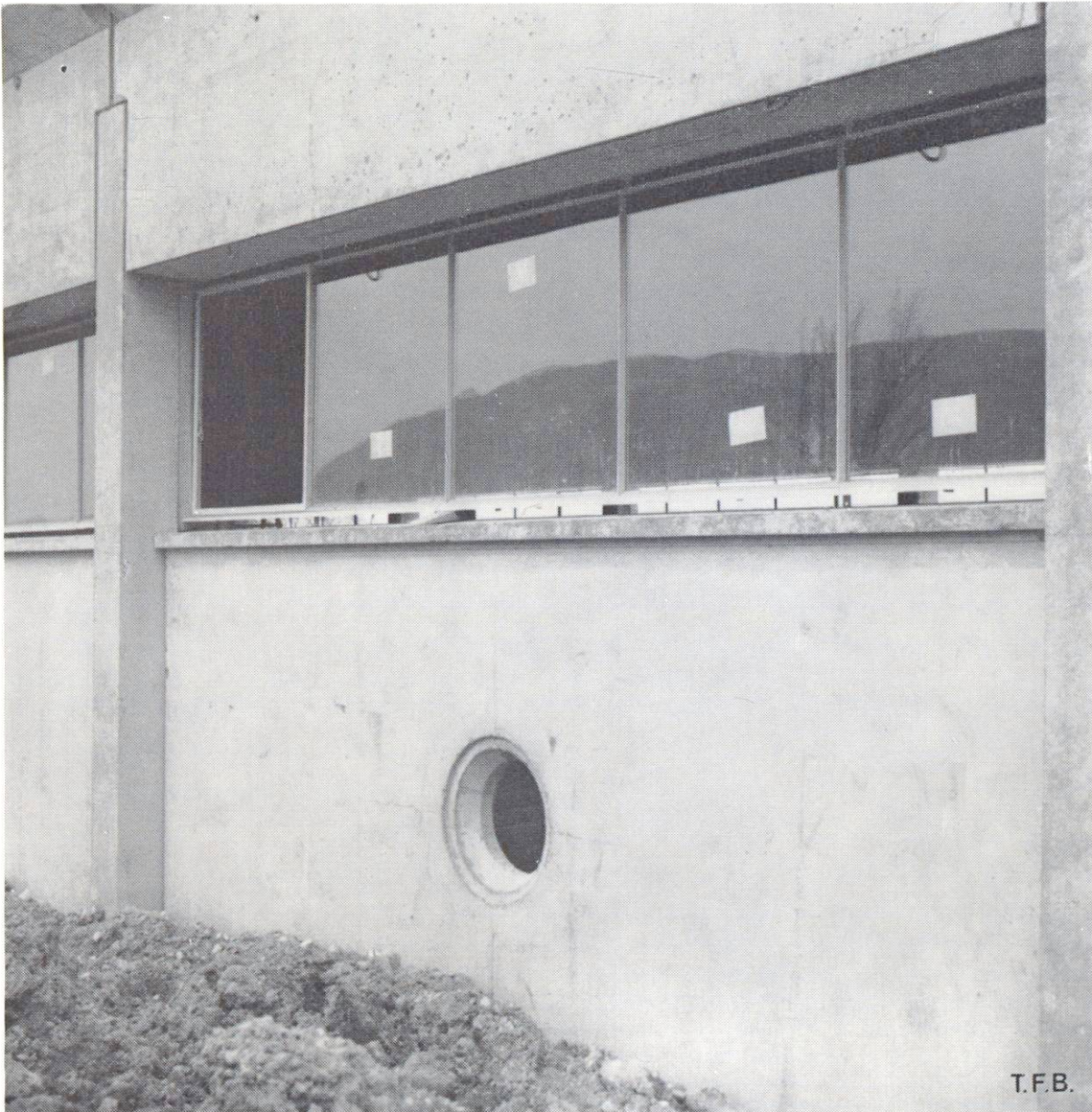
Il est certain toutefois que malgré les oppositions qu'elle suscite encore, la préfabrication s'imposera pour la construction de bâtiments d'exploitation agricole, car d'une manière générale, les agriculteurs sont très ouverts, ils savent juger de la valeur de certaines nouveautés et appliquer avec conviction les progrès techniques leur permettant de rationaliser leurs exploitations.

Actuellement, il y a à l'étude en Suisse une vingtaine de projets grands et petits d'application de la préfabrication aux constructions rurales. C'est un début encore modeste, mais significatif.



Fig. 7 Intérieur de l'étable. Disposition simple et pratique. Alimentation du bétail facile et économique. Le sol est ici en béton coulé sur place; on pourrait aussi utiliser pour cela des dalles préfabriquées en béton et pour certaines parties, en béton isolant au Lecca.

9 Fig. 8 Élément de paroi de l'étable. Il est constitué par trois couches: béton, isolation, béton. Ouverture pour la ventilation artificielle.



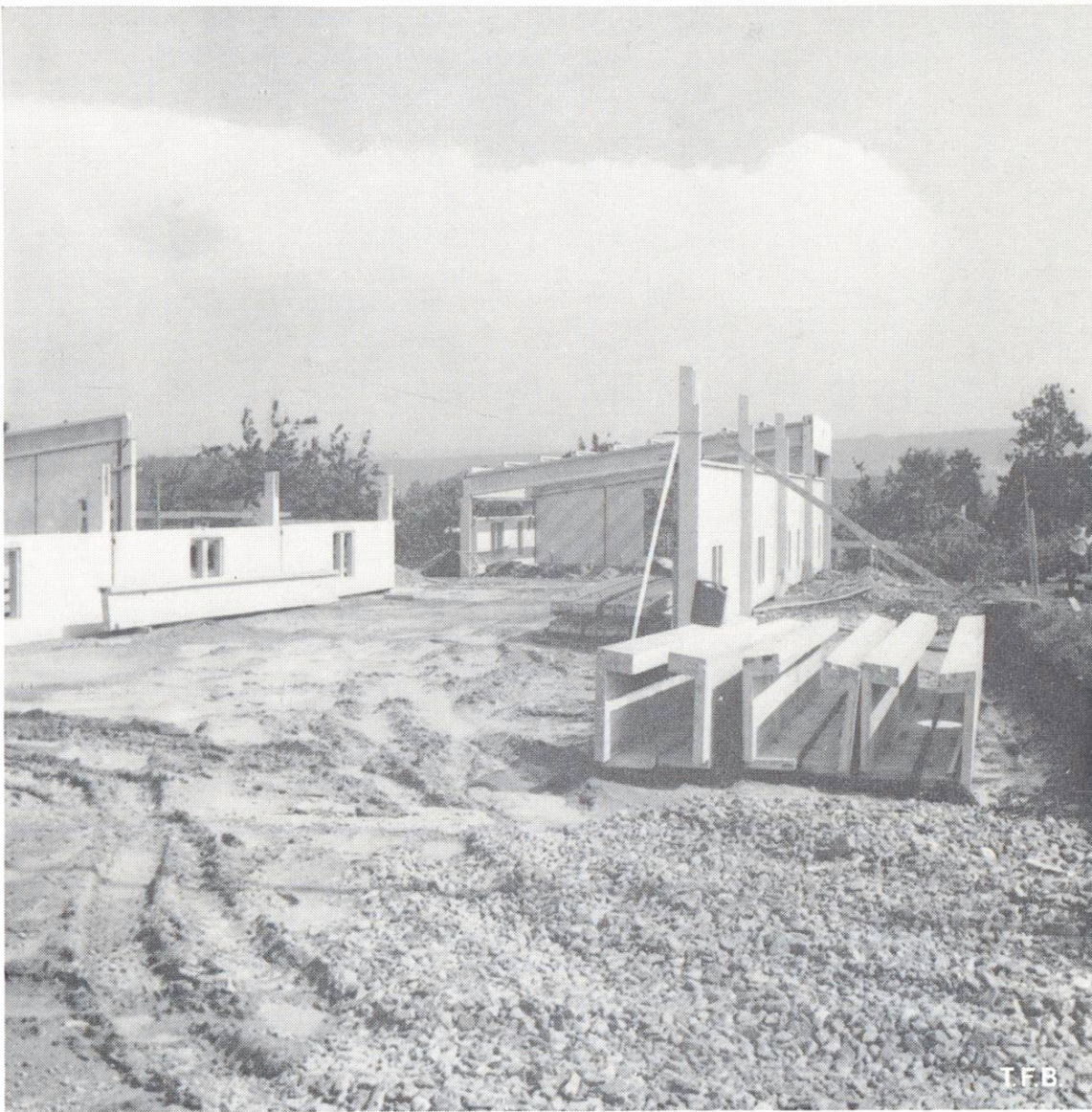


Fig. 9 Grande étable à porcs en montage.



Fig. 10 Etable à porcs. Piliers maintenant les éléments de parois.



Fig. 11 Maison préfabriquée pour le logement du personnel. Jolie maisonnette spacieuse et ensoleillée pour une famille. Là aussi, on a pensé au pratique: tout est sur un étage afin de faciliter le travail de la ménagère.

(Les photos sont dues à l'amabilité de la maison Prefarm AG, Zoug, qui a projeté construit et monté les bâtiments.)

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE
SUISSE DU CIMENT WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71